



Commune de Rue

Conseil général

Procès-verbal de la séance du 15 décembre 2011

Salle des Remparts, Rue – 20h00

Présent/e/s Joseph Aeby, Nicole Barbey, Jacques Bondallaz, Gérald Borcard, Daniel Bosson, Eric Bosson, Grégoire Bovet, Francis Braillard, Magalie Conus, Stephan Cottet, Franco De Andrea, Denise Dorthe, Bernard Fidelis, Nadine Fontaine, Frédéric Galster, Céline Guillochon, Yaël Leuba, Myriam Mouron, Nicolas Nikolic, Philippe Oberson, Sylvain Périsset, Jacques Perroud, Benoît Pittet, Olivier Pittet, Aline Savio, Laurent Seydoux, Armand Surchat

Conseil communal : Antoinette Piccand (syndique), François Bosson, Serge Demierre, Louis Hassler, Brigitte Kauffmann, Laurent Lavanchy, Magali Nardin

la boursière communale : Christine Fardel-Ottet

la secrétaire communale : Christine Currat

Excusé/e/s Jean-Luc Bosson, Erich Freuler, Myriam Mouron, Roland Savary

Présidence Sylvain Périsset



Le président ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Au nom du Conseil général et de la population, il félicite M. François Bosson pour sa brillante élection à la députation fribourgeoise.

Le bureau est composé de M. Sylvain Périsset, président, Mme Nicole Barbey, vice-présidente, MM. Gérald Borcard, Daniel Bosson et Armand Surchat, scrutateurs. La rédaction du procès-verbal incombera à la secrétaire communale.

La date de cette séance a été communiquée par mail, à mi-septembre déjà. La convocation et les documents utiles ont été envoyés en date du 24 novembre 2011, conformément à l'article 25.1 du règlement. La publication dans la Feuille des Avis Officiels s'est faite hors délai puisqu'elle a paru le 9 décembre dernier. Ce retard n'a néanmoins aucune incidence sur la validité de la séance.

Le mode de convocation ne fait l'objet d'aucune remarque.

Le président excuse l'absence du Journal La Gruyère. Il constate que 26 membres du législatif sont présents et 4 dûment excusés. Sauf abstentions, la majorité absolue sera atteinte avec 14 voix.

Les débats seront enregistrés pour faciliter la rédaction du procès-verbal et seront effacés sitôt celui-ci approuvé.

L'ordre du jour n'appelle aucune remarque.

1. Procès-verbal de la séance constitutive du 19 mai 2011

Le procès-verbal de la séance du 19 mai 2011 a été transmis dès sa rédaction. Il est **approuvé à l'unanimité**. Le président remercie son auteur.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

2. BUDGET 2012

2.1 Présentation du budget de fonctionnement

Un exemplaire complet du budget a été envoyé à chaque membre du législatif. Ce document prévoit un **déficit de Fr.67'768.65** pour un total de charges de Fr. 4'615'974.90.

M. François Bosson, responsable des finances, passe en revue les différents comptes et apporte quelques précisions. Les membres du Conseil général sont invités à intervenir pour toutes questions ou remarques qu'ils souhaiteraient formuler.

M. Joseph Aeby relève la forte augmentation du compte 21 « Cycle scolaire obligatoire » depuis 2010 et s'en étonne. Selon la boursière, les dépenses liées sont de plus en plus élevées et la commune n'a aucun pouvoir pour les diminuer. M. Aeby pense que le Canton pourrait nous renseigner sur cette explosion des coûts. Mme Antoinette Piccand est plutôt d'avis que cette augmentation découle de la nouvelle péréquation financière.

2.1.1. Rapport de la Commission financière

M. Francis Braillard communique le rapport de la Commission financière qui préavise favorablement ce budget. Ce document est annexé au présent procès-verbal.

2.1.2 Questions et débat

Le présent budget ne fait pas l'objet d'autre remarque ou question.

2.1.3. Vote du budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'année 2011 est **approuvé à l'unanimité**.

Votants	26	abstention(s)	0	Majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

2.2 Présentation du budget des investissements

Les membres du Conseil général ont reçu une présentation détaillée des investissements avec la convocation. Ils ont également été informés précisément lors de leur réunion de groupe par M. François Bosson, tout particulièrement pour le projet de raccordement du réseau d'eau avec celui d'Ursy.

M. François Bosson passe en revue les différents postes en y apportant quelques précisions.

Le premier objet soumis à approbation concerne une contribution communale de Fr. 200'000.-- pour l'aménagement des routes, travaux effectués dans le cadre du remaniement parcellaire. Un décompte final sera établi dans le courant du printemps. Il pourrait encore en découler un montant à charge de la commune car certains travaux n'ont pas été pris en charge par les améliorations foncières. Louis Hassler estime néanmoins que le montant budgétisé est objectif et le décompte ne devait pas amener de surprises.

Afin d'entamer la phase de réalisation du PGEE (plan général d'évacuation des eaux), un montant de Fr. 50'000.-- est soumis au vote. Selon l'étude réalisée, il faut s'attendre à un investissement global proche du million, qui sera échelonné au cours des dix prochaines années. Le nouveau conseil aura pour tâche d'examiner ce dossier.

Le plat de consistance de ce soir est le projet de raccordement de notre réseau d'eau avec celui d'Ursy.

M. François Bosson explique que l'alimentation en eau potable et la défense incendie de la ville de Rue, ainsi que le réservoir des « Planches », ne correspondent plus aux normes et exigences en vigueur. L'étude comparative et de faisabilité effectuée par notre bureau d'ingénieurs a démontré que la solution la plus avantageuse, qui se chiffre aux alentours du million, consiste à raccorder le réseau de distribution de Rue à celui d'Ursy.

Les travaux prévus impliqueront le déversement de notre source dans celle d'Ursy, la mise hors service et la démolition de la chambre située sur les hauts d'Ursy et du réservoir des « Planches », la construction d'une conduite de transport et la mise hors service de la conduite AGSO actuelle.

M. François Bosson explique qu'en 1991, notre conduite a été vendue à l'AGSO. Cela a évité à la commune de prendre en charge les nombreux déplacements de conduite qui ont été effectués pour la construction d'habitations mais ne lui a pas permis d'avoir de l'eau sous pression.

Dans le cadre de ce projet, des négociations ont été menées avec l'AGSO et ont abouti à une participation de 60 % de celle-ci. Néanmoins, comme la commune de Rue est membre de cette association intercommunale, elle assumera une partie de ce pourcentage. L'assemblée des délégués a accepté une participation de Fr. 150'000.--. Celle-ci est encore soumise à referendum facultatif. Par la suite, l'utilisation de la station de pompage de la commune d'Ursy nous coûtera environ Fr. 7'000.-- par an, celle du réservoir et de la conduite également, soit un total de Fr. 14'000.-- par année sur la base des chiffres actuels.

En résumé, le raccordement du réseau de distribution de Rue à Ursy est certainement la solution la plus avantageuse et elle nous garantit une alimentation continue et sous pression des besoins en eau potable de la Ville de Rue. D'autre part, ces travaux nous permettront d'aménager deux conduites neuves. Dans un avenir assez proche, il faudra encore songer au remplacement des conduites qui traversent la ville. Le canton attend d'ailleurs sur nous pour refaire le tapis de la Rue du Casino.

Il est précisé à M. Jacques Bondallaz que, pour des raisons de coûts, la fontaine publique de l'Hôtel-de-Ville fonctionne à circuit fermé et c'est pour cela qu'elle n'est pas potable. Les futurs travaux ne changeront rien à cette situation.

Par souci de transparence, le responsable des finances propose de présenter des décomptes généraux à la fin des travaux de chaque objet. Dans le cadre des travaux importants, le conseil communal informera régulièrement le conseil général de leur avancement et de la situation financière.

2.2.1. Rapport de la Commission financière

M. Francis Braillard communique le rapport de la Commission financière qui est annexé au procès-verbal et qui préavise favorablement le budget d'investissements, lequel laisse apparaître un déficit de Fr. 1'684'820.00.

2.2.2 Examen et vote de chaque investissement

<i>Rubrique</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant</i>
620.501.00	Aménagement des routes	Fr. 200'000.00

Ce poste sera financé par l'utilisation des crédits disponibles.

Vote : Cette dépense est **acceptée à l'unanimité**.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

<i>Rubrique</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant</i>
700.501.60	Raccordement à Ursy	Fr. 585'320.00
700.501.65	Remplacement conduite du réservoir	Fr. 248'900.00
700.501.70	Rue, adduction d'eau Rte d'Ursy	Fr. 145'500.00
700.501.75	Raccord Fin de Plan – Les Augustins	Fr. 187'000.00
700.669.10	Subventions ECAB	- Fr. 191'400.00

Cette dépense sera financée par l'emprunt. Amortissement minimum légal : 4 % soit Fr. 39'000.00 sur 25 ans. Taux d'intérêt moyen pris en compte 4 %.

Vote : Cette dépense est **acceptée à l'unanimité**.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

<i>Rubrique</i>	<i>Objet</i>	<i>Montant</i>
710.522.20	Rue, PGEE / Phase 2, réalisation	Fr. 50'000.00

Cette dépense sera financée par l'emprunt. Amortissement minimum légal : 4 % soit Fr. 2'000.00 sur 25 ans. Taux d'intérêt moyen pris en compte 4 %.

Vote : Cette dépense est **acceptée à l'unanimité**.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

4.2.3 Vote final du budget des investissements

Vote : Le budget global des investissements est **accepté à l'unanimité**.

Votants	26	abstention(s)	0	majorité	14	OUI	26	NON	0
---------	----	---------------	---	----------	----	-----	----	-----	---

Le président remercie la boursière communale pour son excellent travail.

5. Nomination d'un membre à la commission d'aménagement

6. Divers

Au terme de cette séance, Mme la Syndique souhaite de belles Fêtes de Noël aux personnes présentes et les invite à partager le verre de l'amitié.

Le président remercie les membres du Conseil général pour leur engagement, le Conseil communal et le personnel pour le travail effectué au cours de cette année. Il souhaite à chacune et chacun une belle année 2012 et une bonne santé.



La séance est levée à **21h30**

Au nom du Bureau du Conseil général :

La Présidente:



La Secrétaire :

Nicole Barbey

Cynthia Buache Mesot